Saint-Quay-Portrieux Infos

Le Magazine d'informations de la ville de Saint-Quay-Portrieux

Noël pour tous à la patinoire

Saint-Quay-Portrieux

Le Magazine d'informations de la ville de Saint-Quay-Portrieux





Pour Noël, petits et grands ont pu partager les joies de la glisse grâce à la patinoire de plein-air installée boulevard Général de Gaulle, face à l'Office de tourisme.
Une initiative municipale destinée à « réunir les Quinocéens de tous les âges et de tous les quartiers, tout en animant le quartier de Saint-Quay au moment des fêtes ». Une grande première appréciée de tous.

Sommaire

janvier 2014- n°66



Directeur de la publication : Dominique Blanc
Comité éditorial : Isabelle Quéré, Mariannick Kervoëlen, Pascaline Védrine, Céline Thoraval, Sylviane Bré, Patrick Le Chevoir
Rédaction : service communication Ville de Saint-Quay-Portrieux
Conception et réalisation : agence Totem 02 96 79 46 00 – www.agence-totem.com
Photographies : © Fabrice Picard/Totem, Ville de Saint-Quay-Portrieux, Préfecture des Côtes d'Armor
Impression : Imprimerie Guivarc'h
Dépôt légal : janvier 2014
Tirage : 3 600 ex.
Contacts : Hôtel de ville de Saint-Quay-Portrieux
52, bd Maréchal Foch - 22410 Saint-Quay-Portrieux
tél. : 02 96 70 80 80 - fax : 02 96 70 50 71
Email : mairie@mairie-saintquayportrieux.fr

Edito





par Dominique Blanc
Maire de Saint-Quay-Portrieux

2014, l'année des défis

Notre ville a beaucoup d'atouts.
Pendant six ans, nous avons œuvré pour la développer harmonieusement.
Nous avons commencé à lui rendre son dynamisme avec le souci de la rendre plus attractive pour chacun et d'assurer le bien-vivre ensemble pour tous.

Près de 20 millions d'euros auront été investis pour équiper, aménager, rénover, embellir, animer notre ville et accueillir tous ses habitants.
Durant la même période, l'endettement a diminué de 15% alors que les taxes locales sont restées à un même niveau en euros constants.

Le contexte économique, social et financier de cette nouvelle année constitue un véritable défi pour la gestion des collectivités locales.
Les dotations de l'État sont annoncées en baisse.
Dans notre ville, les recettes du casino seront en diminution.

Des charges nouvelles, en particulier sur la réforme des rythmes scolaires, pèseront sur les comptes.

Plus que jamais, il faudra de la compétence et de la rigueur pour poursuivre l'œuvre de redressement de notre commune vers plus d'attractivité.

2014 sera marquée par les élections municipales et communautaires.

Formulons le vœu que la prochaine municipalité se rassemble autour de projets raisonnables et partagés, approuvés par une large majorité de la population.

À chacune et chacun d'entre vous, je présente tous mes vœux de bonne et heureuse année, de santé, de bonheur personnel et familial.



la classe de maternelle de madame Agnès Rousseau

Groupe scolaire Les Embruns
Deux nouveaux enseignants

Le groupe scolaire public Les Embruns accueille 138 élèves (maternelle et élémentaire) cette année. La maternelle compte 51 élèves pour deux classes.
Jean-Louis Le Bronnec enseigne en petite section, tandis qu'Agnès Rousseau dirige désormais seule la classe de moyenne et grande section, après le départ de Claudine Le Bouffo.
En élémentaire, le recul du nombre d'élèves (87 cette année) a entraîné la fermeture d'une des cinq classes. Un nouvel enseignant fait son arrivée à l'école : Bruno Jastrzebski.
Bonne nouvelle pour les CP-CE1. Leur salle de classe a été refaite à neuf par les services techniques de la Ville durant l'été.
Si le soutien aux écoliers en difficulté reste l'une des priorités du projet d'école, « nous allons nous orienter davantage sur la pédagogie par l'informatique », indique la directrice Cathy Lacas. Une démarche que la mairie accompagne. Une salle de classe a pour cela été reconvertie. En plus des ateliers d'arts plastiques, ce nouvel espace sert de salle informatique équipée d'ordinateurs installés par la Ville.
L'année scolaire est également placée sous le signe de la réflexion en vue de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2014.



École Les Embruns
La semaine de 4 jours et demi à la rentrée prochaine

Comme dans la majorité des communes de l'Hexagone, la réforme des rythmes scolaires se mettra en place à la rentrée 2014 à l'école publique Les Embruns. Le résultat d'une concertation organisée par la mairie en lien avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels municipaux de l'école, ainsi que le tissu associatif.
Les rencontres successives ont permis d'élaborer un projet d'aménagement de la semaine scolaire de 4 jours et demi répondant aux préoccupations des acteurs de l'école. La copie doit être soumise à l'Inspection académique avant d'être approuvée par le conseil municipal. Explications.

Sports, culture, loisirs

La réforme des rythmes scolaires prévoit une semaine de 4 jours et demi d'école au lieu de quatre actuellement. D'où un temps d'accueil périscolaire supplémentaire impliquant la mise en place, en complément du temps d'enseignement en classe, d'activités d'éveil et de découverte (sport, loisirs, etc.) proposées sur 3 heures par semaine.
À l'école Les Embruns, ces activités seront mises en place en deuxième partie d'après-midi. Un moment de la journée où l'attention des enfants diminue en classe, selon les enseignants.
Le choix de retenir la même période de la journée pour les ateliers périscolaires des maternelles et des primaires doit aussi permettre aux parents d'avoir des horaires identiques pour récupérer leurs enfants à l'école. Ce sera à 16h30, comme aujourd'hui. Excepté bien entendu le mercredi où il n'y aura classe que le matin.

Pour les primaires

Les ateliers périscolaires auront lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Soit 1h30 par séance. Une durée permettant d'organiser des activités en dehors de l'école, en tenant compte du temps de déplacement, d'installation et de rangement.

Pour les maternelles

Les ateliers seront organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 15h45, afin de respecter le temps de sieste des petits. Chaque atelier n'excédera pas 45 minutes. Au-delà, l'attention des tout-petits se disperse, et la lassitude s'installe, de l'avis des enseignants.

Le mercredi

Les écoliers auront classe entre 9h et 12h. Le service actuel de garderie sera étendu le mercredi matin (7h30–9h), et un créneau spécifique d'accueil mis en place entre 12h et 12h30. De quoi laisser aux parents, le temps de récupérer leurs enfants. Les enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs Grains de Sable le mercredi après-midi pourront, comme actuellement, déjeuner à la cantine.

Les activités

Initiations sportives, éveil musical, chant, arts plastiques, lecture, contes, théâtre, éducation routière, cuisine, jardinage…
De nombreuses activités sont envisagées en lien avec les associations locales que la mairie a sollicité pour connaître leurs idées et leurs projets. L'encadrement des activités sera assuré par des animateurs qualifiés.

La tarification des activités

Le principe d'une participation financière des familles au fonctionnement des ateliers périscolaires a été retenu. Cette contribution sera réduite pour ne pas pénaliser les foyers modestes. Mais, dans la mesure où la participation aux temps d'activités périscolaires n'est pas obligatoire, il s'agit de signifier aux parents que l'inscription aux ateliers représente un engagement valable dans la durée. Pour encadrer les enfants, en dehors de la classe, la mairie devra en effet mobiliser des personnels diplômés dont le nombre dépendra des effectifs inscrits.

Accueil : bien vivre à Saint-Quay-Portrieux

Insertion

La mairie crée deux emplois d'avenir



Entourant le maire Dominique Blanc, au côté de Jean-Claude Chauvin, responsable du centre technique municipal, les jeunes recrues Goulwen Guégan, Nicodem Le Guen et Steven Hamon (de gauche à droite) et leurs tuteurs, Bernard Guillaume (à gauche) et Jérôme Le Goallec (à droite).

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. C'est l'ambition des contrats d'avenir. Un dispositif national destiné à des demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans sans qualification.
C'est le cas de deux jeunes Quinocéens qui viennent d'être recrutés aux services techniques de la mairie, pour une durée de trois ans.

Ces deux postes, que la mairie a choisi de créer à temps complet, payés au Smic, sont financés à hauteur de 75% par l'État, les 25% restants étant à la charge de la collectivité.
Embauché comme agent de voirie et d'entretien, Steven Hamon, 21 ans, participe aux interventions techniques sur les réseaux (voirie, eau, assainissement) et aux petits travaux de maçonnerie sur le patrimoine bâti.

En tant qu'agent d'entretien des espaces publics, Nicodem Le Guen, 22 ans, est plus particulièrement affecté à l'équipe en charge de la propreté urbaine (voies, sentiers, chemins, aires de jeux…).

Durant leurs trois ans de contrat, les deux jeunes gens vont non seulement acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi bénéficier d'un cycle de formation (60 heures au total), tout en étant accompagnés. La Mission Locale va les suivre tout au long de leur parcours.

Au quotidien, ils vont être épaulés par un collègue des services techniques, volontaire pour être leur tuteur.

Un appui précieux pour ces nouvelles recrues dont fait également partie Goulwen Guégan. Le jeune Plourhanais, âgé de 15 ans, qui prépare un CAP de peintre en bâtiment, vient de commencer son apprentissage au Centre technique municipal.

Impliqué pendant plus de vingt ans dans l'association « Solidarités nouvelles face au chômage », le maire Dominique Blanc se félicite que la Ville donne une chance à de jeunes Quinocéens d'entrer dans la vie active.

Démographie

Recensement de la population

Début 2014, la population de Saint-Quay-Portrieux va être recensée.
Ce recensement national se déroulera au 16 janvier au 15 février prochain.
Durant cette période, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il devra présenter. Lors de sa visite, il vous remettra un questionnaire à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.
Les réponses formulées resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE (Institut national de la statistique) pour établir des statistiques anonymes. Et très utiles à la collectivité.



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France. Il détermine la population de chaque commune. De ces chiffres dépend la participation de l'État au budget des communes.
Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…).
Ces résultats servent notamment à ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux…), d'aménagement urbain, de moyens de transport… Ils aident également les entreprises à mieux connaître leurs marchés, leurs clients ou les disponibilités de main-d'œuvre, et les associations à mieux répondre à leur public. C'est pourquoi la participation de tous au recensement est essentielle. Il s'agit d'un devoir civique.
Plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr
Mairie : 02 96 70 80 80



Premiers secours

Des défibrillateurs aux équipements municipaux

L'Hôtel de Ville en était déjà équipé. Six défibrillateurs cardiaques supplémentaires ont été achetés par la mairie. Ils équipent le Centre technique municipal, le Centre des congrès, la Capitainerie du port d'échouage ainsi que les sites sportifs de la ville : le stade Eugène-Lallinec, la salle de l'Espérance, et les tennis municipaux où ils sont mis à la disposition des associations.

Pour que le maniement des défibrillateurs soit connu du plus grand nombre, la mairie prévoit d'organiser une formation destinée aux adhérents volontaires des associations.
Plus de 40 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Selon les études, plusieurs milliers de vies pourraient être sauvées grâce à la généralisation des défibrillateurs dans les lieux publics.
Les chances de survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque augmentent considérablement dès lors que les témoins agissent rapidement : en alertant les secours (Tél. 112), en effectuant un massage cardiaque, en utilisant le défibrillateur.

Sécurité

Sécuriser la rue des Trois Frères Salaün

Depuis fin septembre, un nouveau parking, offrant 10 places de stationnement, a été aménagé face au numéro 22 de la rue des Trois Frères Salaün, sur un terrain communal préalablement remblayé.
La création de ce parking, en limitant le stationnement résidentiel sur les trottoirs, vise à améliorer le confort et la sécurité des déplacements dans cette rue fréquentée.
Une priorité pour la mairie qui, en concertation avec les riverains, a prévu la mise en place d'un système de double chicane en partie haute de la rue (côté Plourhan) complété par deux plateaux surélevés en partie basse : au croisement avec la rue



du Pont Griset, et au croisement avec les rues de la Garenne et Gacon.
Le Conseil général ayant donné son feu vert à ce principe d'aménagement, les travaux s'apprêtent à démarrer.
Le dispositif devrait être opérationnel début mars. Objectif : limiter la vitesse moyenne de passage à 30 km/h dans la rue des Trois Frères Salaûn fréquentée par quelque 3 800 véhicules quotidiennement.

Aménagement : notre qualité de ville



Espaces verts
Le désherbage mécanique, plus écologique

Pour l'entretien des espaces publics, la mairie privilégie désormais le désherbage mécanique. Une voie alternative aux traitements chimiques qui passe par de nouvelles façons de travailler et de nouveaux équipements.
Depuis le mois de septembre, les agents du service communal des espaces verts disposent d'un rabot de piste. Un matériel spécialement conçu pour désherber les surfaces meubles qu'elles soient recouvertes de sable, de maërl ou de grou. Des revêtements que l'on trouve dans les allées des cimetières, des parcs (Duchesse Anne, Prés Mario), des aires de jeux et de promenade (Martouret, grève de l'Isnain, Fonteny, La Comtesse) ou encore aux abords du Moulin Saint-Michel.
Attelé à un microtracteur, le rabot de piste a l'allure d'un châssis agraire pourvu de deux rangées de griffes, puis deux lames, et enfin une nasse métallique. Les griffes commencent par décompacter le sol. Ensuite, les lames sectionnent les mauvaises herbes à la racine. Le passage de la trémie les élimine tout en nivelant la surface traitée.
Un seul passage suffit. De quoi nettoyer des surfaces importantes de façon efficace. Plus rapide en tout cas et bien moins pénible que le binage manuel. La perspective de meilleures conditions de travail pour les agents communaux des espaces verts.

Leur service s'est également équipé d'une brosse de désherbage à conducteur marchant. Un équipement complémentaire du rabot de piste. Il est en effet spécialement adapté aux surfaces imperméables (trottoirs, enrobés, joints de voirie…). Et toujours sans recours aux produits chimiques.

Un choix mis en oeuvre voici trois ans, quand la commune s'est engagée dans une démarche d'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires en signant la charte du Smega. Depuis, les jardiniers de la Ville emploient des solutions alternatives au traitement phytosanitaire, comme le paillage, l'usage du mulch sur les massifs, ou encore le désherbage manuel. Des méthodes de travail respectueuses de l'environnement.

Environnement
Stérilisation des œufs de goélands

Pour la quatrième année consécutive, la mairie a mené à bien une campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés.



Au printemps, 85 nids ont été traités par l'équipe de professionnels de la société Bourchanin de Plédran. Le recensement, par déclaration en mairie, des lieux où nichent habituellement les goélands a permis d'identifier les secteurs d'intervention. 61 maisons particulières et résidences privées étaient concernées ainsi que des immeubles d'habitation et édifices publics : le foyer des Mimosas, les HLM du Martouret, l'école des Embruns, l'école Notre-Dame de La Ronce.

Les Quinocéens ayant constaté la présence de nid de goéland sur leur propriété sont invités à en informer le service Urbanisme de la mairie en vue de les prendre en compte lors de la prochaine campagne de stérilisation des œufs.

Tél. : 02 96 70 80 80
urbanisme@mairie-saintquayportrieux.fr

Travaux urbains de Saint-Quay
La dernière ligne droite



Au printemps prochain, le quartier du Casino aura profondément changé. Le terme d'un chantier considérable d'aménagement urbain qui a pris deux ans. Après le réaménagement du boulevard de Gaulle, puis de la Place de la Plage et des abords de l'esplanade des Sablons, la requalification du secteur entourant le mini-golf (bas de la rue Jeanne d'Arc, rue Malbert, rue des Sablons) est quasiment terminée.
Les trottoirs, qui sont d'ores et déjà praticables, attendront en effet le printemps pour recevoir leur revêtement définitif. Un enrobé à base de résine de synthèse de couleur sable dont la mise en œuvre est proscrite en période de froid hivernal.
Interrompus pendant les fêtes, les travaux de voirie reprennent courant janvier par le réaménagement du parking de l'esplanade dominant la plage ainsi que de la partie basse du boulevard de Gaulle face au casino.
En attendant, le mini-golf apparaît déjà sous un nouveau jour. Pour le mettre en valeur, la mairie a fait appel à un paysagiste. Le système d'éclairage du site va être remplacé. Mais surtout, l'ensemble du parcours (sols, bordures…) va être remis en état, de même que les figurines qui seront refaites à l'identique. Des ornements qui font l'identité du lieu.

Effacement des réseaux
Un gros chantier

Cet automne, des travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public ont été réalisés rue Pasteur et rue Commandant Le Conniat. Ce chantier, confié à la société Sader, est en cours rue Jobbé-Duval. Les travaux reprendront après les fêtes. Ils concerneront par la suite les rues Malraux, de la Marne (partie haute), Poincaré, Adjudant-Chef Cadot et Chateaubriand en 2014. Avec la place Saint-Roch, la rue des Marronniers et plus récemment la place Sainte-Anne, l'ensemble de ce programme, qui concerne plusieurs secteurs de la ville, représente pour la mairie un investissement de 400 000 euros sur deux ans.



Aménagement
La place Saint-Roch plus accueillante

Comme la place Sainte-Anne, la place Saint-Roch à Kertugal va changer d'allure. Au programme, réfection de la voirie, traitements de surface (cheminements et traversées piétonnes, stationnements), amélioration de l'éclairage public et embellissement paysager.
Les places de parking seront aussi redessinées et l'abribus déplacé. La pose de ralentisseurs devrait améliorer la sécurité des déplacements sur cette voie privilégiée d'accès à la ville. Le démarrage des travaux est prévu fin janvier. Le chantier a été confié à la Société Lessard TP de Bréhand.



Plage du Châtelet
Cinq mois pour se refaire une beauté

C'est l'un des sites les plus remarquables de Saint-Quay-Portrieux. Le haut de la plage du Châtelet va être entièrement restauré. Un chantier de 850 000 € pour la Ville. Les travaux, prévus jusqu'au printemps 2014, viennent de démarrer. « Nous commençons par le confortement de la falaise qui a été fragilisée par l'érosion » explique Nicolas Pellan, chef de chantier à EMCC (filiale de Vinci). L'opération s'annonce de grande ampleur. L'imposante paroi (10 à 17 mètres de hauteur), qui domine la plage sur plusieurs centaines de mètres, a, au préalable, été débroussaillée. Elle va maintenant être consolidée. « Nous allons faire des forages le long de la paroi, 300 au total. Des clous d'armature métalliques de 5 à 8 mètres de longueur y seront insérés. Le tout sera renforcé grâce à des injections de ciment. » 1 000 m2 de grillages fixés sur un réseau de câbles seront ensuite déroulés sur le flanc de la falaise. De quoi faciliter sa végétalisation future.
Une fois la falaise sécurisée, la dalle-terrasse située en contrebas, dont la structure béton s'est beaucoup dégradée, sera refaite. L'alignement d'alvéoles en béton situées en dessous va avantageusement disparaître derrière un habillage décoratif en bois rappelant les anciennes cabines de plage. Une partie d'entre elles, les plus proches de la piscine d'eau de mer, sera remplacée par des alcôves-vestiaires, des douches et des sanitaires publics. L'ensemble des cheminements sera sécurisé et adapté pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.
L'emblématique tour de guet de la plage va enfin être restaurée. Le châtelet de béton peint retrouvera la lanterne-dôme qui le coiffait jadis. La touche finale d'un chantier engagé en septembre prochain qui permettra à la plage, au printemps 2014, de retrouver tout son attrait.



Place Sainte-Anne
Un charme retrouvé

Au cœur des venelles du Portrieux, la place Sainte-Anne a retrouvé son charme.
L'aboutissement de trois mois de chantier représentant pour la Ville un budget de 100 000 €.
Tous les réseaux filaires (électricité, téléphone, éclairage public) ont été effacés. L'ensemble des cheminements a été repensé. Les revêtements de chaussée, très dégradés, ont été avantageusement remplacés par du dallage et des pavés soulignés par des bordures en granit. Des matériaux nobles destinés à valoriser la fameuse chapelle et ses abords.
Un parti pris esthétique confirmé par le choix d'un mobilier urbain de qualité (bancs, garde-corps, candélabres…) intégrant une fontaine à l'ancienne. Bien entendu, les tilleuls ornant la place ont été soigneusement préservés. Dans les mois qui viennent, la Ville prévoit un effort de fleurissement.

Après la tempête
Des travaux sur les plages

Plage de la Comtesse la cale nord-ouest a été refaite. Le chantier s'est accompagné d'une extension de l'exutoire d'eaux pluviales.



Plage du Casino, la remise en état d'un exutoire d'eaux pluviales a été réalisé. Il s'agissait de réparer les dégâts causés à certains ouvrages maritimes en béton par la tempête du 10 au 11 mars 2013.
En comptant les terrassements et le gros œuvre, la facture de ces travaux s'élève pour la mairie à 42 000 euros.

Parc de la Duchesse Anne
Le local associatif bientôt en travaux

Le local annexe du parc de la Duchesse Anne, que la Ville met à la disposition des associations, va être rénové. L'extension du préau passe par une réfection de la charpente et de la couverture. Les travaux, confiés par la mairie à l'entreprise quinocéenne Guesneux, vont débuter.
Dans un second temps, le bâtiment va bénéficier d'un réaménagement intérieur afin de créer des sanitaires publics, une salle de réunion avec réserve et des locaux techniques pour les services de la commune. L'ensemble du chantier représente un coût d'environ 40 000 €.

Voirie
245 000 euros de travaux à venir

Dans les mois qui viennent, un important programme de rénovation de voirie va être mis en route en ville.
Il s'agira d'aménager et de rénover diverses voies communales : la rue de Gacon, la rue de la Garenne, la rue du Manoir, la rue du Romeur, la rue des Mésanges, la rue du Clos du Roy, la rue du Dr Laënnec ainsi que les accès au stade Eugène-Lallinec et aux ateliers municipaux rue Duguesclin.

Confiés à l'entreprise Colas Centre Ouest de Guingamp, ces travaux représentent pour la Ville un investissement de 245 895 €.

Équipement
Le Centre technique municipal se transforme

La première phase du chantier de restructuration du Centre technique municipal s'est achevée cet automne.

Les agents de la Ville disposent désormais de nouveaux équipements : parc de stockage des granulats et végétaux, station de lavage des véhicules, poste à carburant.
Le déplacement de ces installations sur le site a permis de libérer une parcelle de terrain pour permettre au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) d'engager les travaux de modernisation et d'extension du casernement des pompiers.

La deuxième tranche du programme visant à réaménager le site du Centre technique municipal en créant des espaces distincts (locaux administratifs, vestiaires, magasin, hangars à matériel, parc à véhicules, ateliers spécialisés), devrait être engagée fin 2014, à l'issue des études techniques en cours.



Nouveaux commerçants

Traiteur du Goëlo s'installe place de la Plage

Place de la Plage, Traiteur du Goëlo a remplacé la charcuterie Coudron.
Un changement d'enseigne voulu par les nouveaux gérants, Loïc Le Fustec et Mikaël Huitorel. L'un est boucher-charcutier-traiteur de métier. Son associé possède une solide expérience de la restauration. Amis de longue date, après avoir été collègues de travail l'envie d'entreprendre les a réunis, comme le goût du travail artisanal. « Nos préparations sont toutes maison et élaborées à partir de produits frais. Nos viandes de boucherie proviennent exclusivement des Côtes d'Armor. Pour la charcuterie, notre viande provient d'un élevage de Plélo qui fait du porc sur paille » indiquent les deux associés qui sont épaulés par un employé, Cédric Montély.



Traiteur du Goëlo propose une offre renouvelée qui fait la part belle aux plats cuisinés, pâtisseries salées et sucrées, salades composées, spécialités charcutières et bouchères ; mais également des sandwiches gourmands et des formules déjeuner avec plat du jour à emporter et dessert.
Autre nouveauté : un rayon de fromages à la coupe. « Nous assurons aussi un service de traiteur, cocktail, réception et buffet, aussi bien pour les professionnels que les particuliers, en nous adaptant à tous les budgets. Les devis sont gratuits. »

Traiteur du Goëlo
5 place de la Plage
Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 19h, en continu et le dimanche, de 9h à 13h
Tél. 02 96 70 41 56
Mail : traiteurdugoelo@outlook.fr

Quay des Anges : le palais du bon goût



Les fins gourmets amateurs de meubles de style ont rendez-vous à Quay des Anges, 57 boulevard Foch, face à la mairie.
Un endroit unique dédié au bon goût, qui porte la signature de Sandrine Beaudouin. Son originalité : réunir dans un même lieu, une épicerie fine, un salon de thé et un atelier de restauration-vente de meubles anciens. La réalisation d'un rêve pour la commerçante quinocéenne. Établie six ans durant, rue de la Victoire, elle a entrepris de changer de cadre, en rénovant entièrement une grande bâtisse abritant jadis un magasin de confection. L'intérieur s'ouvre sur un décor d'inspiration grand siècle. Une atmosphère raffinée emplie de saveurs subtiles.
À l'entrée de la boutique, l'atelier des patines, où se restaure le mobilier ancien. De l'autre côté, l'épicerie fine, son comptoir, ses rayonnages ajourés, garnis de thés russes, chocolats fins, gâteaux, jus de fruits, sucettes du Val-André… « Uniquement des produits de qualité et authentiques ».
À l'arrière, un salon de thé cossu, à l'ambiance XVIIIe. « Chacun peut y apprécier de grands crus de thés, cafés, et chocolats chauds à l'ancienne accompagnés de mignardises et gâteaux faits maison ».
Au printemps prochain, Sandrine Beaudouin ouvrira aussi trois chambres d'hôtes. Exposées plein sud, ces chambres de « style et de charme » donneront sur un jardin abrité des regards.
Jacuzzi d'extérieur, sauna intérieur, séances de massage à la demande, cet endroit de villégiature fait apprécier des plaisirs raffinés. À l'image de Quay des Anges.

Quay des Anges
57 boulevard Foch
Ouverture du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h
Tél. : 06 61 89 55 94

Institut Eclat d'Or : beauté et originalité

L'institut de beauté Éclat d'Or s'est ouvert fin octobre 21 rue du commerce, au Portrieux. Une création de Laure Lacolombe. En ouvrant son salon, l'esthéticienne à domicile qui rayonne sur la région paimpolaise a souhaité élargir sa clientèle tout en « répondant à une demande ». Épilations, manucurie, pédicurie, soins du corps et du visage, maquillages… l'institut propose un large choix de soins pour l'esthétique et le bien-être des dames, mais aussi des messieurs. Des soins classiques. D'autres, plus originaux. Comme des massages du visage et du corps, façon polynésienne, à base de pierres chaudes ou spécialement adaptés aux femmes enceintes… « J'étudie actuellement le maquillage semi-permanent et la réflexologie japonaise » indique Laure, qui souhaite renouveler son offre régulièrement. Utilisant exclusivement « des produits de soin d'origine naturelle fabriqués de façon artisanale », l'esthéticienne commercialise dans son institut une gamme de produits de beauté (savons, lotions, huiles, crèmes…) élaborés en Bretagne et sélectionnés pour leur qualité et la typicité de leurs parfums, comme le caramel au beurre salé ou la fraise de Plougastel. « Des spécialités dont les clientes raffolent ».

Institut Éclat d'Or - 21 rue du commerce
Ouvert les mardis, jeudis et samedis de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous
Tél. : 06 46 82 61 55
www.eclatdor.fr



De nouveaux visages au Fournil de Saint-Quay

Venus de la région bordelaise, Laëtitia Micharoux et Laurent Baudry ont repris cet été, la boulangerie-pâtisserie Le Fournil de Saint-Quay, 50 boulevard Foch, entre la poste et la mairie.
En commerciale expérimentée, Laëtitia assure l'accueil de la clientèle, tandis que Laurent, qui connaît son métier, officie au fournil épaulé par un pâtissier. En plus des grands classiques de la boulangerie artisanale, le Fournil de Saint-Quay, qui assure



plusieurs fournées quotidiennes, propose une large gamme de pains spéciaux (baguette sésame, cœur de lin…), de viennoiseries, de sandwiches, et de pâtisseries sucrées et salées.
Avec quelques spécialités gourmandes à découvrir ou redécouvrir : le far breton, le kouign-amann, mais aussi le cannelé bordelais ou la galette charentaise.
Pour renouveler les plaisirs, la boulangerie-pâtisserie propose une offre spéciale chaque mois. Chaque période de fête s'accompagne d'une animation pour toute la famille.

Le Fournil de Saint-Quay
50 boulevard Foch
Ouvert tous les jours sauf le mercredi de 6h30 à 20h sans interruption
Tél. : 02 96 65 35 59

Port d'Armor
Un centre d'activités maritimes fin 2014

Le principal terre-plein du port d'Armor se transforme. Oubliée la friche de l'hôtel qui faisait tache dans le paysage. À la place, un centre d'activités maritimes devrait être construit, non loin des ateliers techniques du port inaugurés à la fin de l'été (voir par ailleurs). La société briochine S2E Budet a prévu d'investir plus de trois millions d'euros dans ce nouveau bâtiment de 3 000 m² sur deux niveaux.
La coopérative maritime, récemment rachetée par son homologue de Saint-Malo, envisage d'y transférer son activité commerciale, ses locaux actuels avenue Bocuze s'avérant exigus. Son futur établissement occuperait une partie du rez-de-chaussée du centre d'activités maritimes.



L'autre partie serait destinée à recevoir des étals d'avitaillement pour les plaisanciers, sous forme de minihalles. L'étage du centre ferait place à des bureaux proposés à la vente ou à la location. Le Syndicat mixte de gestion du port d'Armor envisage d'y réserver un espace, pour en faire une « maison de la mer ». Un lieu d'animation capable d'accueillir des expos, mais aussi un club-house propice aux événements nautiques (réceptions d'équipages, remise de prix, repas…).

Les travaux du centre d'activités maritimes pourraient démarrer au premier trimestre en vue d'une livraison en décembre 2014.

Port d'Armor
L'atelier de maintenance inauguré



L'atelier du Port d'Armor, bâti sur l'esplanade proche du bassin de plaisance, vient d'être inauguré. Le nouveau bâtiment (450 m²), dont les travaux ont été terminés en juillet, sert au service de la capitainerie chargé de la maintenance des équipements du port de plaisance. Il accueille également quatre clubs de plongée qui en sont désormais locataires : l'Épave, le Narco Club, le COB (Club olympique briochin) et le Goëlo Submarine.
La partie dédiée à la maintenance portuaire comprend, outre un atelier (65 m²), des vestiaires sanitaires, un entrepôt (55 m²), ainsi qu'un espace extérieur (48 m²) destiné aux réparations et au stockage de pièces et matériels les plus volumineux.
« C'est un équipement d'avenir », souligne Jean-Michel Gaigné, le directeur du Port d'Armor, en soulignant l'importance de la maintenance qui mobilise cinq agents sur le site. « Car, le port, c'est 2 kilomètres linéaires de ponton, 425 catways, 1 030 postes d'amarrages, 5 kilomètres de canalisation d'eau et autant de câbles électriques, 820 prises de courant, 770 robinets d'eau… ».
La partie destinée aux clubs de plongée se compose quant à elle de quatre locaux distincts de 34 à 80 m² complétés par un espace commun de lavage.
Au total, le Syndicat mixte de gestion du Port d'Armor, où siègent des représentants du Conseil général et de la mairie, a consacré 238 451 euros à cet investissement. Un outil qui était très attendu par les services du port qui ont à présent un local digne de ce nom. Depuis l'origine du port, faute d'atelier, la maintenance occupait la friche de l'hôtel aujourd'hui démoli. Le nouveau bâtiment représente une étape dans la mise en œuvre du schéma d'aménagement destiné à faire du port d'Armor un espace à vocation économique, de loisirs et d'animation.

Maintenance des éoliennes
Une chance à saisir



C'est Saint-Quay-Portrieux qui accueillera la base de maintenance du futur champ éolien en baie de Saint-Brieuc. Le consortium industriel Ailes Marines (*), qui porte ce projet de deux milliards d'euros, a fait connaître sa décision début septembre, écartant du même coup les deux autres ports en lice, Saint-Cast et Erquy. Un choix confirmé par le Conseil général réuni en assemblée plénière le 26 septembre.
La nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les Quinocéens. La future unité de maintenance promet de générer environ 140 emplois directs. La perspective de retombées positives pour l'activité économique locale, le commerce, la restauration, les services, mais aussi l'immobilier, le tourisme, les écoles, etc. « De quoi générer un souffle d'avenir pour Saint-Quay-Portrieux et son territoire » se félicite le maire, Dominique Blanc.

« La mise en service du parc éolien est programmée à partir de 2018. Ce qui laisse un délai raisonnable pour adapter nos infrastructures portuaires. À cet effet, le Plan Local d'Urbanisme de la commune sera révisé. Cette procédure va être engagée dans les meilleurs délais. »
« Parallèlement, notre réflexion doit porter sur la création de logements disponibles à coût raisonnable. C'est une priorité pour accueillir de nouvelles familles.

Saint-Quay-Portrieux dispose de nombreux attraits pour les séduire. Un éventail complet de services et de commerces de proximité. Des équipements publics, culturels, sportifs et de loisirs de qualité. Des écoles. Deux collèges. Un réseau associatif dense. Des animations toute l'année. Sans oublier un cadre de vie exceptionnel. »

(*) Le consortium industriel Ailes Marines réunit Iberdrola, Éole Res, Areva et Neoen Marine

Les atouts de Saint-Quay Port d'Armor

L'accessibilité
Par la route : Saint-Quay Port d'Armor est situé à quinze minutes de la route reliant Paris et Brest par un réseau entièrement en 2x2 voies. Le port est parfaitement accessible dans la ville grâce à une liaison routière directe.
Par le train : la gare TGV de Saint-Brieuc, située à 30 minutes du port de Saint-Quay-Portrieux, permet de venir de Paris en 3 heures (2h20 bientôt).
Par avion : l'aéroport de Saint-Brieuc, situé à 20 minutes du port, permet d'accueillir des avions d'affaires, hélicoptères et avions de marchandises. De quoi répondre à tous les besoins.
Par mer : le port de Saint-Quay-Portrieux est accessible 24h sur 24. Son accès est facilité par une large passe (70 mètres), orientée au sud, à l'abri des houles du large. Il dispose en outre d'une côte de fond (-4.00 Côtes Marines a minima) laissant de larges possibilités de manœuvres à des bateaux, quelles que soient les conditions météorologiques (décote, houle…).

La proximité du futur champ éolien
Le port est idéalement situé à proximité du futur champ éolien. D'où un gain de temps pour la maintenance, une garantie de sécurité liée à une navigation par tout temps, et une économie de carburant.

Des infrastructures adaptées
Saint-Quay Port d'Armor dispose de tous les services d'une infrastructure moderne répondant aux exigences des métiers de la mer.
La sécurité : ses moyens d'assistance et de secours en mer (station de sauvetage de la SNSM, sémaphore, base de pompiers-plongeurs…) et son accessibilité font du Port d'Armor un port d'évacuation en cas d'accident maritime important (plan ORSEC maritime).
Des services à destination des professionnels de la mer : Saint-Quay Port d'Armor réunit plusieurs entreprises spécialisées dans l'entretien et la réparation navale, mais également l'accastillage.
Avitaillement et carburants pour les navires sont également disponibles sur le site. La proximité du sémaphore permet d'offrir de nombreux services aux marins (météo, surveillance et sécurité en mer).
Des espaces disponibles : (terre-pleins, quais, bassin) pour le développement d'une nouvelle activité de maintenance des éoliennes. Qu'il s'agisse de construire des bureaux, entrepôts, ou d'aménager les ouvrages maritimes pour l'accueil de trois navires de 20 à 30 mètres.

Gros plan sur le projet pour le port

Parce que la future base de maintenance éolienne est porteuse d'avenir, en termes d'emplois et de développement à la fois pour le port, mais aussi pour l'ensemble de la Ville et de son territoire, les élus locaux, en concertation avec les professionnels portuaires, ont élaboré un projet d'aménagement.

Ce projet d'aménagement, tout en préservant l'ensemble des activités portuaires existantes (pêche, plaisance) répond aux exigences des opérateurs éoliens du consortium Ailes Marines, soucieux de disposer d'un espace de maintenance dédié.

Le plan d'aménagement, décliné en deux variantes, prévoit :
- Un ponton de 80 mètres pour 3 bateaux de 20 à 30 mètres, équipé de pompes à carburant, eau et électricité.
- Un quai sur pieux métalliques
- Un bâtiment d'au moins 2 000 m² pour les bureaux des opérateurs et le stockage du matériel.
- Un terre-plein clos et sécurisé d'au moins 2 000 m² pour les opérations de transport et de manutention.
- Un espace de stationnement de 70 places réservées aux véhicules techniques (fourgons) et aux véhicules du personnel.
- Une zone d'atterrissage d'hélicoptère à proximité.

Selon la variante retenue, le projet, qui devrait voir le jour d'ici à 2018, représente un investissement évalué entre 3,6 et 5,1 millions d'euros hors taxe pris en charge par l'opérateur éolien Ailes Marines.



Le calendrier prévisionnel

2014 :
Demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime
Fin 2014 – Début 2015 :
Enquête publique
2016-2020 :
Fabrication et installation des éoliennes.
2018-2020 :
Mise en service progressive du parc éolien.
2020 – 2040 :
Exploitation du parc éolien.
•2040 :
Démantèlement des éoliennes et remise en état du site

En chiffres
- 80 km2 de parc éolien au large de la baie de Saint-Brieuc
- 100 éoliennes d'une hauteur de 170 mètres (phare du Grand Léjon : 34,60 m)
- À 16,2 km de la côte pour l'éolienne la plus proche.
- 500 Mégawatts de puissance (barrage de la Rance : 240 MW))
- 1 600 à 1 650 Gigawatts Heure produits par an (8% de la consommation électrique bretonne en 2010. L'équivalent de la consommation annuelle de 650 000 habitants)
- 2 milliards d'euros d'investissement
- 1 860 emplois directs pour la fabrication et l'installation du parc.
- 140 emplois pour la maintenance.



Économie



Hébergements touristiques

Une démarche qualité initiée par la Ville

À Saint-Quay-Portrieux, le parc de meublés de tourisme commence à vieillir. Au risque de freiner les locations saisonnières. Pour l'éviter, la Ville, au travers de l'Office de tourisme, a décidé d'encourager le classement de ces hébergements. Une démarche qualité profitable aux propriétaires et à la fréquentation de la station.

« C'est un travail de reconquête qui est engagé », explique Serge Lacroix, le directeur de l'Office de tourisme. Depuis peu, il vient de lancer une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de meublés de tourisme. Objectif : les inciter à s'engager dans une démarche de classement et/ou de labellisation de leurs biens (studios, appartements, maisons).

« Le classement rassure les clients »

« Aujourd'hui, cette catégorie de locations saisonnières représente la plus grosse capacité d'accueil touristique de la station. » Saint-Quay-Portrieux compte en effet 10 000 lits touristiques dont 1 600 lits marchands représentés par un camping, quatre hôtels, mais surtout les très nombreux meublés. Or « seuls 30% de ces locations sont classées ou labellisées. C'est insuffisant. Il faudrait être au-dessus de 50% ».

Encore faut-il convaincre de l'intérêt de la démarche. « Le principal avantage du classement ou de la labellisation, c'est de rassurer les clients de plus en plus exigeants sur la qualité de la prestation qu'ils sont susceptibles d'acheter. Donc de s'assurer un meilleur taux de remplissage, avec la possibilité de revoir ses tarifs à la hausse », explique le directeur de l'Office de tourisme qui y voit également un intérêt fiscal. « Les revenus locatifs d'un meublé classé ou labellisé bénéficient d'un abattement porté à 71 % au lieu de 50 % ».

À l'écoute des propriétaires

De quoi faire réfléchir. D'autant que « la démarche, qui est volontaire, n'a rien de compliqué. À peine un mois peut suffire ». Du reste, l'Office de tourisme assure à chaque propriétaire un accompagnement personnalisé. « Au sein de notre équipe, Gaëlle Le Men est notre spécialiste chargée de la qualification des hébergements. Avec un rôle d'écoute, de conseil et d'assistance. »

Mais ce n'est pas tout. « Sur tous nos supports de communication, qu'il s'agisse du site Internet ou des brochures, les hébergements classés et labellisés seront désormais mis systématiquement en avant. » À brève échéance, l'Office envisage même de revoir sa tarification publicitaire pour favoriser les hébergements classés et labellisés.

« Au final, tout le monde y est gagnant », insiste le directeur de l'Office de tourisme. « Le vacancier sait ce qu'il loue. Le propriétaire sait à quel prix il peut louer. C'est un plus pour la fréquentation. Donc des retombées positives pour les finances de la commune, son activité commerciale, sa notoriété. » En matière de développement touristique, la qualité paie. « À condition de jouer collectif. »

Plus d'informations :
Gaëlle Le Men, chargée de la qualification des hébergements à l'Office de tourisme.
Tél. : 02 96 70 80 91
Mail :
labellisation@saintquayportrieux.com
www.saintquayportrieux.com

Animation - Culture

École de musique

Un ton au-dessus

Avec plus de 140 élèves inscrits pour la rentrée, l'école de musique confirme son audience. Et sa réputation. « Nous accueillons beaucoup de nouveaux venus cette année, en particulier en cours de guitare et de piano » note la directrice Sylvie Frénée. L'équipe pédagogique se renforce et compte désormais dix professeurs (contre neuf l'an dernier), parmi lesquels trois nouvelles enseignantes.

Isabelle Tanguy, Binicaise d'adoption, et Chantal Michel, venue du Finistère, se partagent désormais les cours de piano. « Une organisation qui permet d'élargir les horaires d'enseignement sur quatre jours dans la semaine ». Chanèle Hedder, qui exerce également à la Citrouille à Saint-Brieuc, reprend la classe de chant, la chorale adultes ainsi que l'atelier d'éveil musical pour les enfants dès 4 ans. Depuis la rentrée, elle propose aux plus grands (à partir de 7 ans) un atelier de chant fonctionnant chaque mercredi de 15h30 à 16h30.

L'enseignement instrumental s'enrichit également avec l'ouverture d'un atelier de percussions animé par Armel Ollivier à destination des enfants dès 6 ans. « Il s'agit d'un premier apprentissage du rythme très utile par la suite dans une formation instrumentale », explique Sylvie Frénée. « Par ailleurs, ce nouvel atelier donne aux enfants le temps nécessaire pour choisir leur futur instrument. Commencer un instrument trop tôt conduit parfois à des échecs. » À noter que l'école propose des tarifs identiques à l'année dernière.

Contact : 02 96 70 35 65



Animation - Vie associative

Club de l'Amitié

Changement de nom

Club des îles St Ké.

C'est le nouveau nom du Club de l'Amitié. Le changement de dénomination a été approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale réunie en novembre dernier. Un choix destiné, selon la présidente de l'association Liliane Lefeuvre, à mieux identifier le club, tout en soulignant son ancrage local. Pour autant, pas question de renoncer à l'ambiance amicale entretenue entre les membres du club qui compte 60 adhérents.



Des fidèles aux rendez-vous hebdomadaires de l'association. Les activités de jeux de cartes (belote, tarot…) et de jeux de société (scrabble…) se déroulent chaque mercredi de 14h à 18h, dans la salle des associations du Centre des congrès. Un cours de gymnastique douce, animé par Jacqueline Bölhert-Allanou, est proposé le jeudi de 14h à 15h, salle Yéyé, boulevard Foch, près de la Poste.

En 2014, le programme d'animations prévoit l'organisation de deux lotos, suivis d'un concours de belote, et d'une sortie au mois de juin. Un voyage est également en préparation pour le printemps. Deux destinations sont envisagées : le midi de la France et l'Andalousie.

Le bilan financier étant jugé satisfaisant par les animateurs du club, le montant de l'adhésion est maintenu à 15 €.

Le bureau a été reconduit. Il est composé d'Irène Massot, présidente d'honneur ; Liliane Lefeuvre, présidente ; Yvonne Batard, vice-présidente ; Léone Dollo, secrétaire ; Odette Crénault, secrétaire adjointe ; Marcel Malpot, trésorier ; Jean-Paul Guizelin, trésorier adjoint.

Amis de la Closerie

Bernard Dubuc élu président

Lors de son assemblée générale réunie au lycée professionnel hôtelier, l'association des Amis de la Closerie s'est donnée pour président Bernard Dubuc.

Il reprend à nouveau la barre de l'association après avoir déjà effectué un mandat de sept ans.



À l'issue de la réunion, l'assemblée a voté l'attribution d'un don exceptionnel de 1 500 € au lycée professionnel.

Le chèque remis au proviseur de l'établissement scolaire, Olivier Le Magoarou, servira à aider les jeunes dans leur projet pédagogique. L'objectif de l'association dont le bureau est composé de Claude Lefeuvre (vice-président), Bernadette Machet (trésorière) et Franck Le Cornillier (secrétaire).

Contact : 02 96 20 35 01

Jeux et Loisirs Quinocéens

Le bureau reconduit

Faisant suite à l'assemblée générale réunie en octobre, le conseil d'administration de l'association Jeux et Loisirs Quinocéens, qui compte deux nouveaux membres, Marie-Noelle Bouyjou et de Catherine Martin, a reconduit le bureau dans son intégralité.

Le programme

L'association fêtera les Rois le 10 janvier. Un premier concours de tarot est programmé le lundi 14 avril et le tournoi annuel de bridge le jeudi 3 juillet. Un voyage est aussi annoncé pour la mi-juin, la destination ne sera connue qu'en janvier.

Des cours de bridge

Les cours de bridge sont lancés tant pour les débutants que pour le perfectionnement. Renseignements au 02 96 70 54 80.

Pour la section tarot, renseignements au 02 96 72 55 27.



Le bureau de l'association est composé de Roger-Claude Lenoir, vice-président ; Monique Iundt, secrétaire ; Jean-Pierre Linart, trésorier adjoint ; Colette Vinckel, trésorière ; Maud Gour, secrétaire adjointe et Amédée Trémel, président.



Bagad
Un souffle prometteur

« L'année 2013 a été profitable au bagad » s'est félicité sa présidente Gwenn Moity lors de la dernière assemblée générale de l'association. Tout d'abord, les effectifs (près de 40 musiciens) ont progressé « dans presque tous les pupitres », qui sont désormais au nombre de quatre (bombarde, batterie, cornemuse) avec l'ouverture d'une formation de percussions. Parallèlement, « nous avons travaillé différemment, et cela a porté ses fruits ». Le bagad a ainsi obtenu de bons résultats en concours. En particulier, une deuxième place au concours départemental des bagadoù de 5e catégorie à Perros-Guirec, et une deuxième place au concours de bombarde du Menez Meur.
À ces occasions, le bagad Sonerion Sant Ke s'est illustré en interprétant une suite composée par Yann Nicolazic, l'animateur de bombarde.
« Nous le remercions pour son obstination à nous faire progresser » note la présidente du bagad, en soulignant combien le public a apprécié ce nouveau répertoire interprété par le groupe lors de ses nombreuses animations ; près d'une vingtaine au cours de l'année. Des prestations données à Saint-Quay-Portrieux, mais également dans les environs (feu de la Saint-Jean à Tréveneuc, Goëlix, Pardon de Sainte-Anne à Notre-Dame de la Cour…).

Le soutien financier de la Ville
Autant de rendez-vous permettant « d'améliorer notre qualité d'interprétation et d'assurer des cachets nécessaires au fonctionnement du bagad ». Parallèlement, « la municipalité nous soutient de manière conséquente. La mise à disposition du local situé près du plateau sportif scolaire, s'accompagne d'une subvention de fonctionnement, servant notamment à financer les cours, et d'une aide à l'investissement qui a contribué en 2013 à l'achat de nouveaux instruments. Grâce à l'aide accordée par le Conseil général, le cercle s'est par ailleurs acheté des costumes traditionnels. « Bientôt, nous serons même équipés de parkas ornés de notre joyeux logo dessiné par Jean-Claude Fournier ».

De quoi aborder dans les meilleures conditions une année 2014 qui s'annonce très riche. Avec un rendez-vous majeur : le concours national de Carhaix. « Le bagad y est attendu. Il s'agit de ne pas se manquer. Cela implique une bonne dose de travail collectif et individuel. »

Contacts :
Tél. : 06 70 51 76 63
Mail : bagassk@orange.fr
http://bagadsantke.blog4ever.com

Société d'horticulture
Donner le goût du jardinage aux écoliers

À la Société d'horticulture, le plaisir du jardinage se partage. Et ce avec les jeunes pousses. Les écoliers de CE1 et CE2 de Notre-Dame de la Ronce vont en profiter. Dès cet automne et jusqu'au printemps prochain, ils vont participer à un atelier de jardinage animé par des mains vertes de la Société d'horticulture. Sept rendez-vous au total sont programmés en lien avec les enseignants.
Autant d'occasions d'apprendre l'art de préparer la terre, planter, semer et faire pousser plantes et légumes à l'école, dans un parterre spécialement réservé.



Une première initiée grâce à la convention signée entre l'école Notre-Dame de la Ronce et la Société d'horticulture. Une expérience pédagogique que le président de l'association, Jean-Pierre Machet, souhaite étendre à d'autres établissements scolaires dès l'an prochain.
« Cela devrait pouvoir encourager la création d'un concours interscolaire du plus beau bouquet ou du plus beau panier de légumes. » Une idée à creuser.

Danserien Sant Ke
Le cercle tourne bien

Fort d'une saison 2012-2013 bien remplie, marquée par un voyage en Allemagne et une participation au festival de la Saint-Loup à Guingamp, le cercle de danse Danserien Sant Ke a engagé la nouvelle saison avec enthousiasme.
Une saison bien lancée grâce au succès des fest-deiz et fest-noz organisés récemment. L'occasion de faire partager au plus grand nombre le plaisir de la danse bretonne. Y compris par l'apprentissage.
Danserien Sant Ke organise ainsi des cours hebdomadaires animés par des moniteurs diplômés, à la fois pour les débutants et initiés (adultes et enfants).

Les cours, encadrés par des animateurs diplômés, ont lieu salle du Celtic (21 rue Poincaré) tous les lundis et jeudis à partir de 20h*.
Ces activités confortent l'audience du cercle qui compte 80 adhérents, dont une dizaine d'enfants, pour la plus grande satisfaction des animateurs de l'association dont le conseil d'administration vient de se renouveler à l'occasion de l'assemblée générale du 28 octobre dernier.
Le président Albert Delière est désormais entouré de Nelly Vincent, vice-présidente ; Loïc Droguet trésorier ; André Laur, trésorier adjoint ; Yveline Droguet, secrétaire ; Dominique Choplin, secrétaire adjointe ; Marlène Wolff et Michelle Garet, chargées de la communication.
Pour en savoir plus :
www.danserien-sant-ke.com

**Cours débutants (adultes et enfants) :*
Le lundi de 20h à 22h
Cours initiés : le jeudi de 20h à 21h
Répétitions du cercle costumé :
le jeudi de 21h à 22h
Salle du Celtic, 21 rue Poincaré.

Ciné St Ke
Un record d'adhérents

Ciné St Ke connaît un succès grandissant. « Nous terminons l'année avec 160 adhérents, soit une quarantaine de plus que l'an dernier » relève le président de l'association Patrick Bergaud.

Le succès du ciné-club
Un record atteint pour l'essentiel grâce au ciné-club. « Cette activité rencontre un vrai succès, avec une fréquentation moyenne proche de 50 spectateurs à chaque séance. » Une preuve que le ciné-club répond à « un réel besoin que la seule programmation commerciale du cinéma ne peut satisfaire ». En effet, « beaucoup de gens ont envie de voir ou revoir des grands classiques ainsi que des films d'auteurs récents, mais hélas peu diffusés ». Les séances du ciné-club, une chaque mois entre septembre et juin, sont en outre proposées à « des tarifs très accessibles » grâce à « la subvention qui nous est accordée » ainsi que « la convention signée avec la mairie mettant gracieusement à notre disposition la salle du cinéma Arletty ». Et puis, « ce qui joue un rôle important, c'est l'ambiance conviviale du ciné-club, ses débats, son traditionnel pot de l'amitié. » En trois saisons d'existence, le ciné-club est devenu « l'épine dorsale » de Ciné St Ke.

Une Mi-Nuit du Cinéma le 25 janvier
L'association va aussi de l'avant. En organisant parallèlement des temps forts autour du cinéma et ce grâce aux « excellentes relations avec l'exploitant de la salle, CinéOde. » La première Nuit du cinéma organisée le 27 juillet dernier a connu « un grand succès » rassemblant plus de 110 personnes de 19h à 6 heures le lendemain matin. Une réussite qui appelle une seconde édition « unanimement réclamée » en 2014. Tout comme la séance exceptionnelle du ciné-club d'été, le 13 août dernier, qui a fait « salle comble », répondant ainsi à « l'attente de nos adhérents saisonniers ».



Le bureau de l'association est composé de Patrick Bergaud, président, Alfred Le Pionnier, trésorier, Nicole Guillemot, secrétaire (notre photo) et de Claude de Barneville, vice-présidente, Claudette Bellard, trésorière adjointe et Michèle Servera, secrétaire adjointe.

D'autres grands rendez-vous se profilent d'ici là. À commencer par une Mi-Nuit du Cinéma organisé le samedi 25 janvier prochain. À l'affiche, trois films (Delicatessen, Priscilla folle du désert et un court-métrage) proposés entre 18h30 et 1h du matin. Avec plusieurs entractes pour prendre l'apéritif, puis se restaurer (buffet) et profiter, en fin de séance, d'une boisson chaude. Des moments d'échanges détendus et cordiaux à partager. L'entrée est fixée à 15 €. Réservations recommandées au cinéma Arletty.
Pour en savoir plus :
www.cinestke.blogspot.fr

Ciné St Ke : les prochaines séances

11 février : **To be or not to be**, de Ernst Lubitsch
18 mars : **Jules et Jim**, de François Truffaut
8 avril : **La Soif du mal**, d'Orson Welles
13 mai : **Thelma et Louise**, de Ridley Scott
17 juin : **Le Cercle rouge**, de Jean-Pierre Melville
Renseignements : **cinestke@gmail.com**



Élections municipales
Mode d'emploi

Fixées aux 23 et 30 mars prochains, les prochaines élections municipales connaîtront plusieurs changements par rapport aux élections de 2008 : la mise en place d'un scrutin de liste proportionnel dans les communes, comme Saint-Quay-Portrieux, qui comptent 1 000 habitants et plus ; la parité homme-femme obligatoire sur les listes de candidats ; et l'élection des conseillers communautaires en même temps que celle des conseillers municipaux. Explications.

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. À Saint-Quay-Portrieux, 23 conseillers municipaux sont à désigner.

Scrutin de liste = pas de panachage
Les conseillers municipaux seront élus, c'est une nouveauté dans les communes de 1 000 habitants et plus, selon un scrutin de liste. Le panachage, qui permettait aux électeurs d'ajouter ou de retirer des noms sur leur bulletin de vote, n'est donc plus possible dans la commune.

Parité homme-femme
Chaque liste de candidats doit être complète et composée alternativement d'un homme et d'une femme.

Une élection à la proportionnelle avec prime majoritaire
Au premier tour, une liste ayant recueilli la majorité absolue (50% des voix plus une) obtient la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges se répartissent alors entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Un deuxième tour est organisé, si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés peuvent se présenter au second tour. Les listes ayant obtenu au moins 5% peuvent fusionner.
À l'issue du deuxième tour, la moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste ayant obtenu le plus de voix.
Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes, à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne.
Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Élection des conseillers communautaires
Autre grande nouveauté, la désignation des conseillers communautaires en même temps que celle des conseillers municipaux.
Les candidats au mandat de conseiller communautaire figureront ainsi sur la liste des candidats au conseil municipal.
Un système de fléchage permettra de les distinguer sur les bulletins de vote.
À noter que nul ne pourra être conseiller communautaire sans être élu conseiller municipal.

Carte d'électeur et pièce d'identité
Le jour du vote, tous les électeurs, dans toutes les communes, devront présenter à la fois leur carte d'électeur et une pièce d'identité.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de la commune le soin de voter pour vous.
Pour cela, il faut établir une procuration. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours de l'élection.
La demande de procuration doit être faite au tribunal d'instance, au commissariat ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail.
La démarche est à faire le plus tôt possible, dans la mesure où la procuration doit parvenir à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Les délais pour acheminer et traiter la procuration sont donc à prendre en compte.
Les documents permettant d'établir une procuration : un titre d'identité ; un imprimé fourni et rempli sur place avec trois volets : le formulaire de procuration indiquant l'identité complète du mandataire, c'est-à-dire du bénéficiaire de la procuration ; une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement ; un récépissé délivré au mandant.
Le mandataire, c'est-à-dire le bénéficiaire de la procuration, ne reçoit pas de courrier lui donnant procuration.
Il revient à la personne lui donnant procuration de l'en informer.

Plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr



Stationnement
La Ville passe au PV électronique

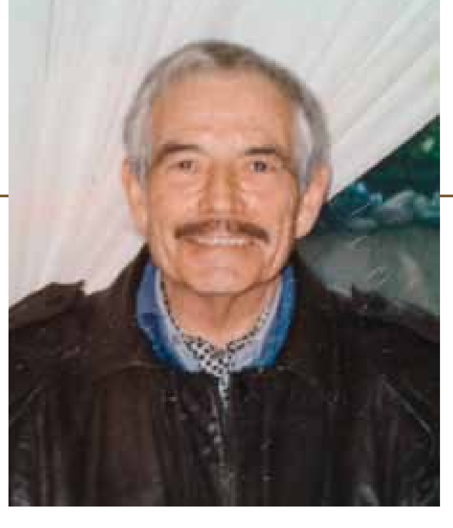
Le papier vert d'amende apposé sur le pare-brise, c'est terminé. La Ville vient de passer au PV électronique.
Un système qui se généralise dans les communes de l'Hexagone. L'État a en effet incité les collectivités à l'adopter en créant un fonds d'aide. La commune a bénéficié de ce subventionnement (50% du coût du matériel) qui doit prendre fin le 31 décembre 2013.
Les policiers municipaux sont désormais équipés de boîtiers électroniques qui remplacent les classiques carnets à souche.
Le nouveau système de procès-verbal électronique sert à constater les contraventions aux règles de stationnement, mais également toute infraction au Code de la route : excès de vitesse, défaut de port de la ceinture ou du casque, téléphone au volant, etc.
L'objectif n'est pas d'augmenter le nombre de procès-verbaux, mais d'en simplifier la procédure.
Lorsqu'un agent de la police municipale relève une infraction et l'enregistre dans son assistant numérique portable, ces données sont télétransmises dans la journée au Centre national de traitement automatisé des infractions routières, basé à Rennes.
Le contrevenant, ou plus exactement le titulaire du certificat d'immatriculation, reçoit l'amende chez lui, par courrier, quelques jours plus tard. Néanmoins, un avis est systématiquement déposé sur le pare-brise du véhicule verbalisé.
Pour l'usager, c'est l'assurance de recevoir un avis d'amende clair, en bon état et sans erreur. De quoi éviter le risque de majoration pour cause de perte, de vol ou de détérioration du timbre-amende.
Le PV électronique permet par ailleurs de nouvelles possibilités de paiement via Internet, téléphone ou par timbre amende dématérialisé chez les buralistes agréés. Bien entendu, il reste possible de contester les amendes de la même manière qu'auparavant.
Et si être verbalisé n'est jamais agréable, quel que soit le mode opératoire, c'est aussi l'occasion de rappeler que, manuelle ou numérique, la sanction des infractions ne poursuit qu'un seul objectif : imposer le respect par tous des règles de circulation et de stationnement, au service de l'intérêt général.



Gymnase de l'Espérance
Une autolaveuse pour l'entretien

Les nombreux habitués du gymnase de l'Espérance vont apprécier. La salle municipale est désormais équipée d'une nouvelle autolaveuse.
Cette machine aussi discrète qu'efficace permet de nettoyer de grandes surfaces en un minimum de temps et d'effort. Le Service des sports de la Ville prévoit de la passer une fois par semaine au minimum.
Une nécessité. La résine peinte qui garnit la salle de l'Espérance est sollicitée chaque jour. Le gymnase de l'Espérance est en effet fréquenté régulièrement par les écoliers des Embruns et de Notre-Dame de la Ronce, mais aussi par les collégiens de Stella Maris.
La salle sert également aux entraînements de l'Espérance tennis de table, de la compagnie des Archers du Sud Goëlo et de la section artistique du Roller Sud Goëlo. Sans oublier le Goëlo Volley Ball qui la réserve ponctuellement pour des compétitions.
D'où l'exigence d'un nettoyage soigné.

Nécrologie



Francis Rouxel, une vie d'engagement

Bien connu de nombreux Quinocéens pour ses engagements associatifs et municipaux durant plusieurs décennies, Francis Rouxel s'est éteint le 18 août 2013 à l'âge de 88 ans.
« Pour commander, il faut savoir obéir » avait coutume de dire l'officier de la Marine marchande dont la carrière débute dès l'âge de 14 ans. Après l'école des pupilles de la Marine nationale, il rejoint l'école des mousses. Entre-temps, la guerre a éclaté. Le jeune homme s'embarque comme engagé volontaire. Durant cinq ans, dont deux en qualité de timonier à bord du croiseur « Gloire », il est de tous les combats, participant notamment aux débarquements alliés en Corse et en Italie. Plusieurs distinctions viendront récompenser sa carrière militaire : la médaille d'engagé volontaire, la médaille d'ancien combattant de 1939-1945, la médaille commémorative de la Deuxième Guerre mondiale avec barrette Méditerranée et la médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient.
La paix revenue, Francis Rouxel choisit de rallier la Marine marchande. Lieutenant au cabotage puis capitaine, et enfin commandant, il effectue l'essentiel de ses 37 années de carrière dans différentes compagnies du groupe Worms.
Une fois à la retraite, en 1980, cet homme d'engagement se porte volontaire pour participer à l'association des pensionnés de la Marine marchande. Une association dont il sera président à Saint-Quay-Portrieux durant 34 ans. 34 années à venir en aide aux marins et à leurs veuves, dans toutes sortes de démarches administratives.
Un dévouement que Francis Rouxel mettra également au service de ses concitoyens, en effectuant trois mandats de conseiller municipal entre 1983 et 2001, travaillant au côté de Jacques Heurtel, puis François Héry et enfin Robert Allenou.

Une mission assumée, comme les autres, avec « compétence, amabilité, disponibilité et humilité » disent ses proches et amis en évoquant la mémoire de cette personnalité au caractère affirmé.

Un hommage à « trois personnalités généreuses »

Le 18 décembre dernier, le conseil municipal s'est recueilli en mémoire de trois femmes disparues récemment « dont le dévouement au service de notre collectivité et de ses habitants restera un exemple » a déclaré le maire, Dominique Blanc.



Madame Annie Le Breton

Il a tout d'abord évoqué le souvenir de Mme Annie Le Breton. « Elle était l'une des figures du comité de quartier de Kertugal, ne ménageant ni son temps ni son énergie pour la réussite de nombreuses animations. Au côté de son époux, Yannick, elle avait également à cœur de faire vivre l'association des amis de la chapelle Notre-Dame de Kertugal. Un patrimoine qu'elle s'attachait à faire découvrir et apprécier au travers, notamment, des visites guidées organisées durant l'été. Une église pour la sauvegarde de laquelle elle s'est également investie, supervisant en particulier la restauration de plusieurs ex-voto. »
« Bénévole aux Restos du Cœur depuis de nombreuses années, Annie Le Breton s'est aussi dévouée dans l'action sociale au sein du CCAS en participant à la distribution des colis de Noël aux aînés de la commune. Sa disparition prive de nombreux Quinocéens d'une amie fidèle et généreuse. »
« Je voudrais également rendre hommage à la mémoire de Mme Michelle Conan qui a beaucoup œuvré dans le domaine social. Directrice de l'association Le Marronnier gérant des structures d'hébergement pour les jeunes à Saint-Brieuc, Madame Conan était membre du conseil d'administration du CCAS de Saint-Quay-Portrieux depuis 2008. Elle laisse le souvenir d'une femme compétente, dévouée et serviable. »
« Je voudrais enfin que nous ayons une pensée pour Mme Caroline Soubeyrand-Bodin, dont la disparition nous rappelle la fragilité de la vie face aux aléas du destin. » Diplômée de l'école de Maison-Alfort, Mme Soubeyrand-Bodin fut vétérinaire à Saint-Quay-Portrieux durant une quinzaine d'années. Très engagée dans la vie communale, elle a accompli deux mandats successifs de conseillère municipale, siégeant régulièrement au CCAS. Elle a par ailleurs soutenu la création de la Société d'horticulture dont elle fut longtemps secrétaire. Elle a en outre participé activement à la vie du Lions Club « Odyssée » et à ses actions caritatives. Amoureuse de la nature et des chevaux, elle rêvait de faire du domaine de la Madeleine, à Plouvara, où elle s'était installée, un petit paradis.

Madame Caroline Soubeyrand-Bodin



Vie Pratique

Administrations

Mairie
Du lundi au jeudi : 8h30-12h15, 13h30-17h45
Le vendredi : 8h30-12h15, 13h30-16h45,
Le samedi : 9h-12h (Etat civil uniquement)
Secrétariat : 02 96 70 80 80

Service Urbanisme
Les lundis et mardis de 13h30 à 17h45
Les mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15

Police Municipale : 02 96 70 80 81
Le lundi de 13h30 à 15h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 10h30

Office de Tourisme : 02 96 70 40 64
tourisme@saintquayportrieux.com
www.saintquayportrieux.com
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h
Fermeture dimanches et jours fériés

C.P.A.M.
En mairie le deuxième mercredi du mois, de 13h30 à 15h sur rendez-vous. Tél. : 36 46

Service Social Maritime : 02 96 20 81 18

Relais Assistantes Maternelles : 02 96 70 65 59

C.I.D.F. (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
Permanence juridique ouverte à toutes et à tous, à Lanvollon, le quatrième mardi du mois (14h-17h) sur rendez-vous au 02 96 78 47 82.

Conciliateur de justice
Permanence mensuelle de M. Le Diouron, de 9h à 12h, à la mairie, sur rendez-vous : 02 96 70 80 80.

Consultations infantiles
Consultations infantiles les 1er et 3ème lundis du mois sur rendez-vous (02 96 60 80 60). Permanence d'une puéricultrice du Conseil général, les 2ème et 4ème vendredis matins de chaque mois, au centre social, 4 rue Pasteur.



Piscine Goëlys

Les horaires d'ouverture
Espace aqualudique Goëlys
Rue Pierre de Courbertin à Binic

Lundi : 10h-13h30, 15h30-17h
Mardi : 15h30-18h, 19h-20h45
Mercredi : 15h-18h
Jeudi : 15h30-18h
Vendredi : 15h30-18h, 19h-20h45
Samedi : 15h-17h45
Dimanche : 9h-12h15, 14h30-17h45

Saint-Quay-Portrieux sur Internet

Vous souhaitez suivre l'actualité quotidienne de Saint-Quay-Portrieux ? Le blog municipal est à votre disposition à l'adresse suivante :
http://saint-quay-portrieux.typepad.fr

Pour toute information sur la mairie (services, règlementation, démarches administratives…) n'hésitez pas à vous rendre sur son site :
www.mairie-saintquayportrieux.fr

Collectes des ordures ménagères

La collecte « d'hiver », mise en place à compter de septembre, s'effectue de la façon suivante:

- **Quartier Nord Ouest :** lundi
- **Quartier Sud :** mercredi
- **Quartier Nord Supl. :** mardi
- **Quartier Est Supl. :** mercredi
- **Quartier Est :** mardi

NB : Un conteneur est à la disposition des résidents secondaires devant les services techniques, rue Duguesclin.

Renseignements au 02 96 74 14 64

Enlèvement des poubelles

Rappel : Les poubelles doivent être enlevées et remisées à l'intérieur des propriétés le plus tôt possible après la collecte.

Déchèterie ouverte

Horaires de la déchetterie à Etables-sur-Mer :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

Etat civil

2me semestre 2013

Naissances

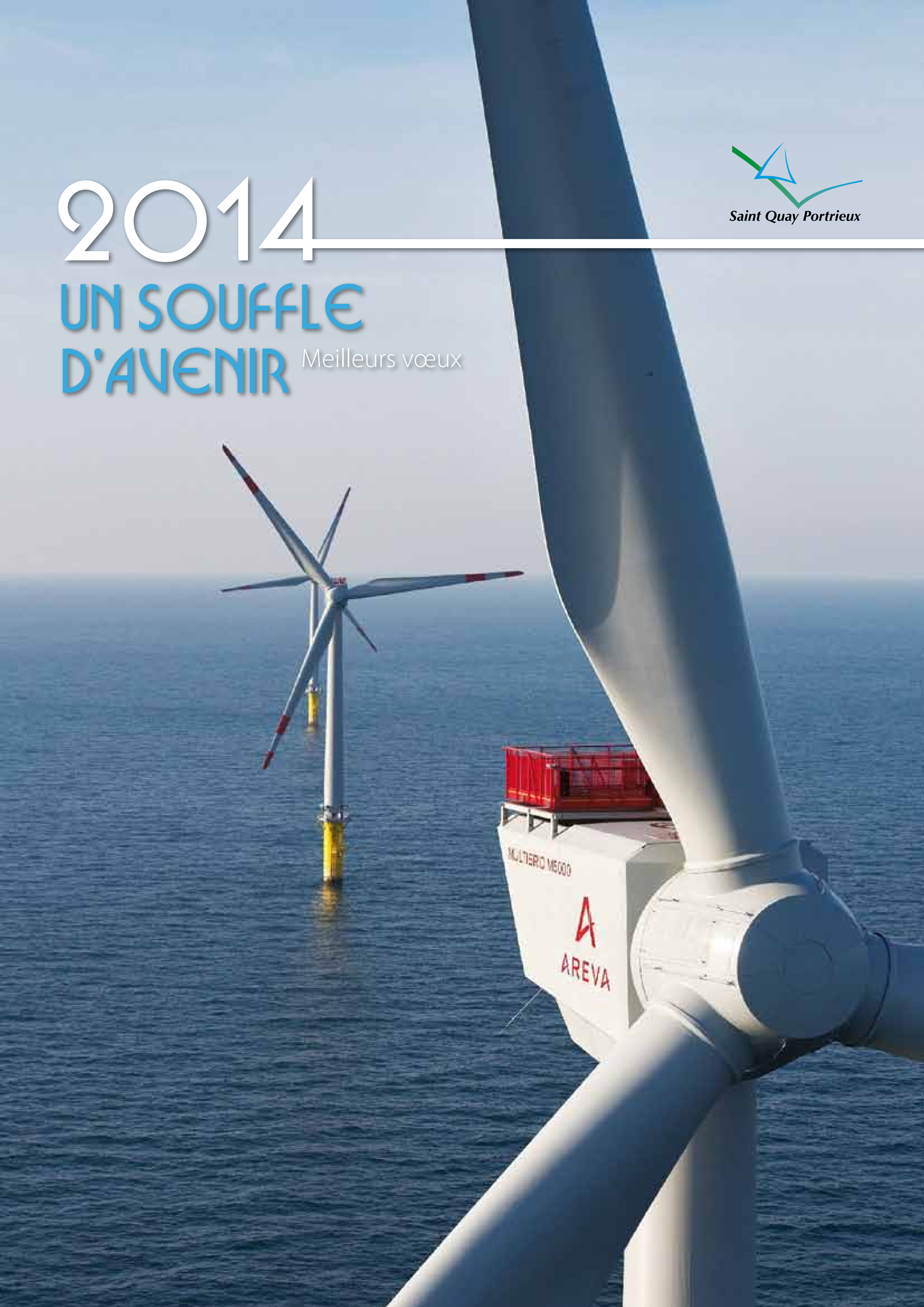
- **LE CAM Zoé,** 5 rue du Centre
- **BREGER Eïleen,** Le Courtil de Louais
- **GOLTZ Anna,** 7 rue des Roches Olive
- **CHERIAUX Maé,** 5 rue de Ruello
- **DEGALISSE Lucas,** 20 rue de Gacon
- **PREVOT MARTINEZ Mia,** 7 rue Commandant Malbert
- **LORANT Maïna,** 60 boulevard du Littoral
- **JARRY Lucien,** 3 rue Commandant Charcot

Mariages

- **MICHON Daniel** et **MOLERA Charlotte,** 4 rue de Ruello
- **LE CARRER Alan** et **LACOSTE Mélissa,** 2 rue du Calvaire
- **RODRIGUEZ Olivier** et **BOUSSER Véronique,** 7 rue Paul Déroulède
- **TARIN Pascal** et **JUAN Lucie,** 1 rue Suffren
- **PORTIER Sylvain** et **ATTIA Anne-Sophie,** 44 rue des Trois Frères Salaün
- **VALMALLE Jean** et **ROOT Olga,** 3 rue Sainte-Anne

Décès

- **FIORANI Yvonne** veuve **DANIEL,** 85 ans, MAPAD place de Verdun
- **PEDRON André,** 90 ans, 40 rue Pierre Loti
- **GUYOMARD Michel,** 84 ans, 23 rue du Commerce
- **BERTRAND Louise** veuve **LE CARRE,** 94 ans, MAPAD place de Verdun
- **GUERIN Annick** divorcée **PILLON,** 84 ans, 1 rue des Banches
- **BARBEDIENNE Thérèse** divorcée **ROUGEAU,** 73 ans, MAPAD place de Verdun
- **LOGIOU Bernard,** 66 ans, 4 rue des Ecoles
- **MAHE Jacques,** 43 ans, 25 rue du Maréchal Joffre
- **ARDOUIN Olivier,** 89 ans, 21 rue des Embruns
- **ROUXEL Francis,** 88 ans, 13 rue Suffren
- **CORNILLET André,** 87 ans, 19 rue Suffren
- **BERNARD Ginette** veuve **ROYER,** 83 ans, 36 rue Adjudant Chef Cadot
- **MARIN Jean,** 82 ans, 1 avenue du Martouret
- **BOURBAO Yves,** 72 ans, 28 rue de Bel Air
- **CROGUENEC Anne** épouse **COADOU,** 92 ans, MAPAD place de Verdun
- **VALADOU Pierre,** 84 ans, 5 rue des Besaces
- **BUDET Pierre,** 78 ans, 46 quai de la République
- **JOSSE Colette** épouse **CARDUNER,** 83 ans, Parc de l'Eglise
- **BORIELLO Georges,** 84 ans, 4 chemin de Porcuro
- **HERVE Guillaume,** 75 ans, 40 rue de Gacon
- **BANNER Marie-Hélène,** 60 ans, 11 rue des Ecoles
- **GERARD Jean-Yves,** 64 ans, 3 rue des Rochettes
- **REMY Jean,** 88 ans, 11 rue des Ecoles
- **LE BRETON Marie** veuve **DAUVERGNE,** 91 ans, MAPAD place de Verdun
- **GUEGAN Jean-Baptiste,** 75 ans, 41 rue Aristide Briand
- **DOUILLARD Andrée** veuve **HIDRIO,** 84 ans, 1 rue des Banches
- **MEURIOT Chantal** veuve **LAHOUSSE,** 85 ans, 13 rue de Geniet
- **MARIE Jean-Pierre,** 80 ans, 1 rue Ernest Renan
- **GARNIER Andrée** veuve **HELLOUVRY,** 91 ans, MAPAD place de Verdun
- **BRETON Augustine,** 89 ans, MAPAD place de Verdun
- **DERRIEN Suzanne** veuve **DAVID,** 90 ans, MAPAD place de Verdun
- **ACOLET Suzanne** veuve **AURORE,** 90 ans, 46 boulevard de Gaulle
- **MOUILLERON Geneviève** divorcée **VARE,** 69 ans, 9 rue Adjudant Chef Cadot
- **FERCHAL Louise,** 87 ans, 18 bis rue de la Bourgade
- **CONAN Michelle** divorcée **THOMAS,** 61 ans, 11 bis rue des Korrigans
- **LE MOINE Roger,** 85 ans, 16 chemin du Tertre Breton
- **POMMIER Annie** épouse **Le BRETON,** 63 ans, 33 rue Pierre Loti
- **ROLLET Jean-Marie,** 69 ans, 6 rue des Marronniers
- **DOMAT Marcelle** veuve **BERTOUX,** 98 ans, 30 boulevard du Littoral
- **BRAULT Pierre,** 82 ans, 8 rue de la Bourgade
- **L'AMEZEC Jean-Pierre,** 67 ans, 6 rue Anatole Le Braz
- **GEFFROY Gilberte,** 8 6 ans, MAPAD place de Verdun
- **MARTIN François,** 77 ans, 61 boulevard du Littoral



Saint Quay Portrieux
2014
UN SOUFFLE D'AVENIR
Meilleurs vœux
AREVA